

INSERR



**INSTITUT NATIONAL
DE SECURITE ROUTIERE
ET DE RECHERCHES**

www.inserr.org

Formation Innovation

La mission de formation de l'INSERR s'adresse à des publics très diversifiés et les stagiaires peuvent suivre des cursus de formation de nature très variée.

■ Des formations initiale, post-concours et continue

- Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière
- Délégué à l'Éducation Routière
- Des formations prise de poste (Mme. et M. MOTO)

■ Des formations continues dans le cadre de la mise en œuvre de Plans de Prévention du Risque Routier :

- Administrations centrales et services déconcentrés de l'Etat
- Services des collectivités territoriales
- Etablissements publics

■ Des formations spécifiques pour l'exercice d'une mission de service public

- Médecin généraliste exerçant le contrôle médical réglementaire des conducteurs
- Expert automobile pour la mise en œuvre de certaines procédures administratives
- Psychologue ou formateur de formateurs pour l'animation des stages de sensibilisation à la sécurité routière (dispositif du permis à points)

L'INSERR conçoit ou participe à la création d'outils de sensibilisation et de formation innovants :

- Applications liées à la réalité virtuelle
- Système d'observation analytique de la tâche de conduite

L'INSERR expérimente et développe des méthodes pédagogiques d'utilisation de ces outils et conçoit les modules de formation adaptés.

Étude Recherche

À la confluence des pouvoirs publics, de la recherche et des secteurs professionnels concernés, l'INSERR réalise selon un schéma pluri annuel des prestations d'étude, d'expertise, de recherche et d'évaluation centrées sur la pédagogie dédiée à la lutte contre l'insécurité routière soit pour le compte d'opérateurs extérieurs soit de sa propre initiative.

Pour réaliser les projets qui lui sont confiés, l'INSERR fait appel à un large réseau de compétences (françaises et internationales) dans les domaines de la pédagogie, la psychologie, la sociologie, la conduite, la réglementation, l'évaluation et la communication.

Le conseil scientifique assure aux côtés de ces compétences une expertise pluri disciplinaire garantissant l'adéquation et la validité des contenus proposés.

Exemples de réalisations

Études

- Expertise collégiale européenne du continuum éducatif de la sécurité routière
- Analyse de l'impact des mesures réglementaires en matière de permis de conduire
- Propositions de contenus et modalités des suivis d'enseignement des écoles de conduite
- Refonte des filières des métiers de l'éducation à la sécurité routière
- Expertise du dispositif des examens psychotechniques
- Cursus pédagogique de sécurité routière

Outils pédagogiques

- Traduction et mise à disposition des rapports GADGET, DAN et ADVANCED
- CD-ROM Pédagogique de sécurité routière
- Guide d'information sur l'Apprentissage Anticipé de la Conduite
- Guide de l'accompagnateur AAC
- Projet de guide pour la formation des automobilistes
- Projet de guide pour la formation des motocyclistes
- Projet de livret pédagogique ASR



L'Institut National de Sécurité Routière et de Recherches (INSERR) a été créé en 1993, à l'initiative des pouvoirs publics, sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public, statut juridique bien adapté à la diversité des activités.

L'INSERR, organisme national spécifiquement dédié à la problématique de la sécurité routière, regroupe l'État (la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière et 7 ministères), des organismes professionnels, des collectivités territoriales et des établissements universitaires et de recherches.

L'INSERR fonctionne exclusivement sur le produit de ses prestations, il est soumis à la concurrence privée et au Code des Marchés Publics.

Site

Installé à Nevers (région Bourgogne), à deux heures de Paris et proche du circuit de Nevers Magny Cours, l'INSERR accueille ses publics dans un environnement privilégié offrant un cadre de travail unique.

Moyens humains et techniques

L'INSERR se compose d'une équipe permanente d'une vingtaine de personnes organisée en Pôles d'activités : administration, communication, développement et formation.

Pour assurer l'ensemble de ses actions, l'INSERR mobilise un important réseau d'intervenants extérieurs composés d'experts pluridisciplinaires et de professionnels reconnus (environ 150 personnes).

L'INSERR dispose de moyens techniques importants :

- dix salles de cours multimédias
- une salle informatique avec accès Internet
- un parc de véhicules (automobiles et motocyclettes)
- une capacité d'hébergement sur site de quarante personnes
- un restaurant

122, rue des Montapins
BP 15
58028 NEVERS CEDEX
Téléphone : 03 86 59 90 59
Télécopie : 03 86 59 53 82
Mél : info@inserr.org



INSERR



Institut National
de Sécurité Routière
et de Recherches

www.inserr.org